



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Savoie
Fréterive
La Tronche Chef-lieu

Tissage de soie Dubettier puis Audibert puis fabrique de tracteurs actuellement cave viticole Vullien

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003441

Date de l'enquête initiale : 2014

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : tissage

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Réseau hydrographique : Canal des usines ; bassin-versant Isère inférieure-Val Gelon

Références cadastrales : 2014, D, 717, 718, 733 (réserve), 844, 1059, 1073, 1074, 1076

Historique

Une maison appartenant à Jean Joseph Dubettier (rentier, fils de feu Joseph) est visible sur le cadastre napoléonien de 1809 (Section D, parcelle 550).

En 1857, Joseph Alphonse, (petit-fils de Jean Joseph Dubettier), fonde une fabrique de tissage de soie (taffetas noir). Le bâtiment de l'usine est construit à côté de la maison familiale.

Par la suite, la fabrique est louée à un Lyonnais, M.Baudon.

En 1865, M.Dubettier acquiert du Sieur Janin (qui possède le premier moulin de la dérivation, IA73003437), le droit de faire des prospections de captage sur son terrain. Il découvre une source abondante qui lui permettrait d'augmenter la capacité du cours d'eau pour les besoins de son usine.

Le lundi 8 décembre 1879, la fabrique de soie est vendue par voie d'expropriation forcée à Léon Audibert. Le site apparaît sur le premier cadastre français de 1891 (Section D, feuille 3, parcelle 573). Le 13 mars 1900, la Société L.Audibert et Compagnie est fondée pour gérer l'usine de Fréterive et celle de Saint-Pierre-d'Albigny (IA73003599).

La fabrique de soie cesse de fonctionner après la Seconde Guerre mondiale. Elle est ensuite occupée par la Société ERCHEM (Albertville) qui fabrique des tracteurs de la marque Leclerc.

En 1988, le site est reconverti en cave viticole par le domaine Vullien.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle ()

Dates : 1857 (daté par source)

Description

Le site est implanté en rive droite du canal des usines (une dérivation du ruisseau de Rafoux complétée par le ruisseau de Montplan), en aval d'un moulin à farine (IA73003440). Juste en amont de l'usine, la dérivation d'eau se divisait en deux parties égales grâce à une pierre comportant deux entailles : une partie alimentait le hameau et l'autre rejoignait l'usine. Il existait un réservoir en amont du site (premier cadastre français, section D, feuille 3, parcelle 547) qui servait également de vivier. L'eau était amenée de ce réservoir jusqu'à la roue de la fabrique par une conduite. Cette roue hydraulique verticale de 8 mètres de diamètre pouvait générer une puissance maximum de 5 chevaux. Une annonce parue dans *Le Courrier des Alpes* en 1879 nous informe que le bâtiment était construit en maçonnerie et couvert en ardoise. Il abritait 43 métiers

de tissage, deux canetières, deux doubleuses, quatre métiers de dévidage, un pliage et une polisseuse. Actuellement, le bâtiment est toujours visible. Il est occupé par la cave du domaine Vullien. La roue hydraulique est toujours en place et le bassin-réservoir en amont du bâtiment est devenu une piscine.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre

Matériau(x) de couverture : ardoise

Couvrements :

Énergies : énergie hydraulique

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré, bon état

Statut, intérêt et protection

La commune de Fréterive se trouve dans le PNR des Bauges. Le site était le dernier d'une succession d'artifices hydrauliques installés le long du canal des usines.

La famille Dubettier qui a fondé l'usine possédait également le moulin de Rottier situé à Châteauneuf (IA73003430).

La roue de l'ancienne fabrique est particulièrement remarquable par son diamètre (8 mètres). Il n'y a pas d'autres roues de ce type dans le secteur.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, L1008, 1809.**
FR.AD073, L1008, Cadastre napoléonien, Fréterive, section D, feuille unique, 1809.
AD Savoie : L1008
- **FR.AD073, 193E dépôt 254, 1820-1876.**
FR.AD073, 193E dépôt 254, Archives communales, Fréterive, Actes de procédure pour Jean Joseph Dubettier contre les habitants des hameaux de la Tronche, du Milieu, du Carroz, pour l'entretien des canaux d'arrivée d'eau, 1820-1876.
AD Savoie : 193E dépôt 254
- **FR.AD073, 81S44, Fréterive, 1861-1952.**
FR.AD073, 81S44, Ponts et chaussées, service hydraulique, Fréterive, Affaires diverses, 1861-1952.
AD Savoie : 81S44
- **FR.AD073, 6E10755, 1866.**
FR.AD073, 6E10755, Minutes notariales, Versement de maître Viboux (Marc), notaire à Saint-Pierre-d'Albigny, archives notariales de maître Millioz Auguste, notaire à Saint-Pierre-d'Albigny, acte du 20 novembre 1866.
AD Savoie : 6E10755
- **FR.AD073, 35SPC7, 1876-1909.**
FR.AD073, 35SPC7, Ponts et chaussées, service hydraulique, Comptabilité, statistiques et affaires diverses (classement par année), 1876-1909.
AD Savoie : 35SPC7
- **FR.AD073, 3P 7134, 1891.**
FR.AD073, 3P 7134, Premier cadastre français, Fréterive, Section D, feuille 3, 1891.
AD Savoie : 3P 7134

- **FR.AD073, 3P 7135, 1935/1988.**
FR.AD073, 3P 7135, mise à jour en 1988 du cadastre rénové, Fréterive, Section D, feuille 3, 1935/1988.
AD Savoie : 3P 7135
- **FR.AD073, J1706, Fréterive, 1999.**
FR.AD073, J1706, Inventaire des moulins de Savoie. Association des amis des moulins savoyards. Nicole Gotteland, Louis Crabières, commune Fréterive, 1999.
AD Savoie : J1706

Bibliographie

- **V. Barbier, La Savoie industrielle, 1875.**
V. Barbier, *La Savoie industrielle*, Chambéry, Imprimerie Albert Bottero, 1875.
p.273-274
- **Le Courrier des Alpes, 1879.**
Le Courrier des Alpes, 27 novembre 1879.
- **Le patriote savoisien, 1879.**
Le patriote savoisien, 09 novembre 1879.
- **Le Courrier des Alpes, 1900.**
Le Courrier des Alpes, 7 avril 1900.
- **P. Paillard (dir.), Histoire des communes savoyardes : Aix-les-Bains et ses environs, Les Bauges, La Chartreuse, La Combe de Savoie, Montmélian, T.2, 1984.**
PAILLARD, Philippe (dir.). **Histoire des communes savoyardes. Tome 2 : Aix-les-Bains et ses environs - Les Bauges - La Chartreuse - La Combe de Savoie - Montmélian.** Roanne, Le Coteau : éditions Horvath, 1982.
p.417-418.
- **H.Barthélémy, Anciens moulins en Combe de Savoie, 2014.**
BARTHELEMY, Henry. **Anciens moulins en Combe de Savoie et bas Val d'Arly.** *Cahiers du Vieux Conflans*, n°175. Albertville : Société des Amis du Vieux Conflans, 2014.
CDP Savoie

Annexe 1

Le Courrier des Alpes, 27 novembre 1879.

VENTE PAR LA VOIE DE L'EXPROPRIATION FORCÉE DE DIVERS IMMEUBLES SAISIS AU PRÉJUDICE DE M.Alphonse Dubettier, Propriétaire et fabricant de soieries à Fréterive. ADJUDICATION Fixée au lundi 8 décembre 1879, à midi précise, au Palais de Justice, à Chambéry.

Les immeubles à vendre comprennent : Premier lot.

FABRIQUE DE SOIERIES, lieu dit à la Servaz, commune de Fréterive, actuellement exploitée par un locataire, construite en maçonnerie, couverte en ardoises, mue par eau, y compris les moteurs, 43 métiers de tissage, deux canetières, deux doubleuses, quatre métiers de dévidage, un pliage et une polisseuse, y compris aussi pré avec étang, réservoir et vivier. Elle est située à proximité des gares de Saint-Pierre-d'Albigny et de Grésy-sur-Isère [...].

Annexe 2

Le Patriote Savoisien, 09 novembre 1879.

Vente par la voie de l'expropriation forcée de divers immeubles situés sur les communes Fréterive et Cruet (canton de St-Pierre-d'Albigny), Châteauneuf et Chamousset (canton de Chamoux, arrondissement de Chambéry (Savoie), saisis au préjudice du sieur Alphonse ou Joseph-Alphonse DUBETTIER, fabricant de soieries et propriétaire, demeurant à Fréterive.

ADJUDICATION fixée au lundi 8 décembre 1879, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Chambéry,

A MIDI PRÉCIS,

En vertu :

1° De la grosse en due forme d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Chambéry en date du 2 mai 1879, enregistré ;

2° De la grosse en due forme d'un autre jugement rendu par le même Tribunal le 20 juin 1879, en registre, ce dernier jugement confirme par arrêt de la Cour d'appel de Chambéry en date du 16 août 1879, enregistré ;

3° D'un commandement du ministère de Fiard, huissier, en date du 1er juillet 1879, enregistré ;

4° D'un procès verbal de saisie immobilière en date des 27 et 28 août 1879, enregistré, Lyannaz huissier, dénoncé le 30 même mois d'août et transcrit avec l'exploit de dénonciation, au bureau des hypothèques de Chambéry, le 30 août 1879, vol. 42, n° 10 ;

5° D'un cahier des charges en date du 6 septembre 1879, enregistré ;

6° D'un, jugement de publication de ce cahier des charges en date du 25 octobre 1879, enregistré ;

Et à la requête du Sieur François Truchet, mécanicien, demeurant ci-devant à Fréterive, actuellement à Faverges (Haute Savoie), pour lequel domicile est élu à Chambéry, rue des Portiques, n°8 en l'étude de Me Canet, son avoué constitué ;

Contre : Sieur Alphonse ou Joseph-Alphonse Dubettier, fabricant de soierie et propriétaire, demeurant à Fréterive, Il sera procédé le lundi 8 décembre 1879, à midi précis, à l'audience des criées du Tribunal civil de Chambéry, séant au Palais-de-Justice de ladite ville, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés :

Désignation des immeubles à vendre :

Immeubles situés sur la commune de Fréterive

PREMIER LOT. Mise à prix 1000 fr.

1-Fabrique de soierie lieu dit à la Servaz, inscrite sous les numéros 553 entier, 548 entier, 552 partie, 555 partie, 547, section D du plan cadastral de ladite commune, sol de ladite fabrique et placéage autour. Cette usine est construite en maçonnerie et couverte en ardoises ; elle comporte un rez-de-chaussée et un premier étage avec galetas au-dessus, le premier étage se prolonge jusqu'à l'extrémité levant de la partie nord de la maison paternelle et donne sur la cour au levant ; ce bâtiment, construit par le saisi sur le terrain qu'il a acquis de son père Joachim Dubettier par acte Millioz, notaire, du 20 novembre 1866, enregistré, et confiné au couchant par un chemin de servitude, au nord, au midi et au levant par les hoirs Joachim Dubettier. Le premier étage, qui se prolonge derrière la maison paternelle part du nord, a pour confins au-dessous le tinage et les caves appartenant aux hoirs Joachim Dubettier, et au-dessus le grenier appartenant aux mêmes. Cette usine, tissage mécanique, est mue par eau, conduite de l'étang ci-après décrit par un tube métallique sur une grande roue au couchant. Dans ce bâtiment se trouvent tous les moteurs, quarante-trois métiers de tissage, deux canelières, deux doubleuses, quatre métiers de dévidage, un pliage et une polisseuse qui seront adjugés avec cet article. Le sol de cette usine et le placéage autour sont d'une superficie d'environ 20 ares et 65 centiares.

2-Une parcelle de pré lieu dit à la Colombuse ou à la Tronche, d'une contenance d'un are neuf centiares à prendre dans l'angle nord-est du numéro 547, section D, où est établi un étang servant de réservoir et de vivier, lequel étang et parcelle de pré sont confinés au levant par un chemin au couchant et au midi par les hoirs Joachim Dubettier, et au nord par Charbonnier.

[...]

Immeubles situés sur les communes de Châteauneuf et de Chamousset.

[...]

SIXIÈME LOT. Mise à prix 1000 fr.

1-Bâtiments, sol et cour servant de maison d'habitation, de moulin, hangar et écurie. La maison d'habitation, donnant part du couchant, est construite en maçonnerie et couverte en ardoises ; elle comporte au rez-de-chaussée une cave et un tinage, au premier une cuisine et une chambre, et au deuxième une grande chambre et une mansarde au-dessus. Au levant de cette maison d'habitation est établi le moulin, qui est également construit en maçonnerie et couvert en ardoises, il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage où fonctionnent à l'aide d'une roue mise en mouvement par l'eau dérivée du Gellon, deux paires de meules à gros blé et une paire de meules à froment. Au levant de ce moulin, toujours attigu, s'élève un vaste hangar construit sur des colonnes en bois et couvert en ardoises ; au levant de ce hangar, et toujours attigu est une écurie construite en planches et couverte en ardoises. Ce corps de bâtiment, se

composant de maison d'habitation, moulin, hangar et écurie, est situé rière la commune de Châteauneuf, sauf l'écurie qui est sur la commune de Chamousset.

2-Une petite construction moitié maçonnerie, moitié planche, couverte en ardoises, servant de battoir à blé au nord du bâtiment ci-devant décrit, au delà du bief.

3-La cour et le jardin, sis au midi du moulin.

4-Le cours d'eau qui met le moulin en mouvement.

5-Les prés, bois-broussailles situés autour du cours d'eau, lieux dits à Rottier ou aux Grand et Petit Pasquier.

6-Les champs, marais et pâturage mêmes lieux dits.

7-La pièce de pois au midi au lieu dit aux Moilières.

Tous ces immeubles, situés partie sur Châteauneuf, partie sur Chamousset, ne forment qu'un seul mas qui est d'une contenance approximative de 8 hectares et qui est confiné au nord par le Gellon, au levant par Berthier François, de Châteauneuf, au midi par ledit Berthier François et Riond Pierre, de Châteauneuf, et au couchant par Pathiard Eugène, de la même commune. Ces immeubles sont inscrits sous les numéros 1491, 1488, 1487, 1434, 1441, 1445, 1447, 1490, 1492, 1450, 1451, 1452, 1453, 1449 de la mappe de Châteauneuf, et, 82, 83, 138. section A, 13, 20, 28. section C, 146, 209 210, 211, 212, section A de Chamousset, sauf erreur, et 213, 214, 215, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234, section A même commune.

Annexe 3

Le Courrier des Alpes, 7 avril 1900.

ÉTUDE DE BERLOTY, Notaire à Lyon, 2 place de la Bourse, 2.

Suivant acte reçu par M.BERLOTY et son collègue, notaire à Lyon, le treize mars mil neuf cent, il a été formé entre

1° M. Léon Audibert, négociant, demeurant à Lyon, route d'Heyrieu, numéro 26 ;

2° M. Jean-Marie-Charles Audibert, négociant, demeurant à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie) ;

3° M. Jean-Marie-Auguste Combet, négociant, demeurant à Lyon, quai Saint-Vincent, numéro 47,

Comme associés en nom collectif solidairement responsables. Et diverses autres personnes dénommées audit acte comme simples commanditaires.

Une Société commerciale en commandite simple par part d'intérêt. Cette Société a pour objet la fabrication et la vente d'étoffes de soie pure et mélangée et tout ce qui se rattache à ce genre de fabrication.

La raison et la signature sociales sont : L. AUDIBERT et Cie

La durée de la Société est de six années, remontant rétroactivement au premier novembre mil huit cent quatre vingt-dix-neuf, pour finir le trente-et-un octobre mil neuf cent cinq. Le siège de l'a Société est fixé à Lyon, rue Puits-Gaillot; numéro 29, avec succursales à Saint-Pierre-d'Albigny et à Fréterive (Savoie),

M. Léon Audibert a fait apport à la Société pour une somme de deux cent soixante-quinze-mille francs :

1° D'un immeuble sis à Saint-Pierre-d'Albigny, comprenant principalement divers bâtiments à usage d'usine à fabriquer les étoffes de soie, une maison d'habitation, écurie cours, dépendances, sources, chutes d'eau, turbines, machines à vapeur et à gaz ; 2° D'un autre immeuble sis à Fréterive, canton de Saint-Pierre-d'Albigny, lieu-dit à la Servaz, consistant principalement en bâtiments servant d'usine à fabriquer les étoffe : de soie, habitation pour contremaître, moteurs, écurie, remise, cour, réservoir, droits d'eaux et de passage. Ensemble lesdits immeubles toutes aisances et dépendances. 3° De sa part dans le fonds de commerce de fabricant de soieries dépend de la Société L. Audibert et Cie existant entre lui et M. Charles Audibert, son fils, ensemble sa part de la clientèle et de l'achalandage dudit fonds de commerce, du mobilier proprement dit et des agencements en dépendant et garnissant le magasin de Lyon rue Puits-Gaillot, numéro 29 en quoi qu'ils consistent ou puissent consister, ci. 275.000

M. Jean-Marie-Charles Audibert a fait apport à la Société d'une somme de cent cinquante mille francs à fournir d'abord et à due concurrence en la valeur de sa part du fonds de commerce de la Société L. Audibert et Cie et des meubles meublants et agencements en dépendant et pour le surplus en biens ou valeurs à provenir de la liquidation de ladite Société L. Audibert et Cie et le complément, s'il y a lieu, en espèces. 150.000

M. Combet a apporté à la Société une somme de deux cent mille francs, soit en ce qu'il aurait à retirer de la Audibert Société L. et Cie, soit en espèces. 200.000

Total des apports des associés en nom collectif, six cent vingt-cinq mille fr. 625.000

De leur côté, les commanditaires ont apporté à la Société, dans les proportions indiquées à l'acte, une somme totale de deux cent vingt-cinq mille francs à verser en espèces dans les trois mois de la date de l'acte. 225.000

Total du capital social : huit cent cinquante mille francs. 850.000

Les associés en nom collectif se sont réservés le droit pendant les deux premières années, soit avant le trente-un octobre mil neuf cent un d'augmenter la commandite de manière à porter le capital social à un million de francs, par émission de parts de vingt-cinq mille francs l'une. L'entrée des commanditaires nouveaux devra concorder avec l'inventaire du trente-et-un octobre mil neuf cent ou celui du trente-un octobre mil neuf cent un.

Le capital social est divisé en trente-quatre parts de vingt-cinq mille francs chacune, appartenant aux associés dans la proportion de leurs apports. M. Léon Audibert, M. Charles Audibert et M. Combet, associés en nom collectif, ont seuls

la gestion de la Société ainsi que la signature sociale dont ils peuvent user ensemble ou séparément, mais seulement pour les affaires de la Société.

Les articles 14°, 15°, 16° et 17° dudit acte de Société sont ainsi conçus :

Article 14°. Le décès d'un ou de plusieurs des commanditaires n'entraînera pas la dissolution de la Société ; elle continuera entre les survivants et les héritiers ou représentants du commanditaire précédent, mis au lieu et place de leur auteur.

Article 15°. En cas de décès de l'un ou de deux des associés en nom collectif, pendant la durée de la Société présentement constituée, la Société ne sera point dissoute, et elle continuera de subsister avec les héritiers ou ayants droit du ou des associés décédés qui deviendront de simples commanditaires pour les parts appartenant à leur autour, et ce à partir du dernier inventaire, et avec obligation pour eux de déléguer tous leurs pouvoirs à l'un d'eux, etc. Le ou les gérants survivants auront d'ailleurs le droit à toute époque de s'adjoindre un ou deux associés en nom collectif, sans que le nombre des gérants puisse être de plus de trois, avec une mise de fonds au moins égale à celle apportée par le ou les associés précédés, pourvu que le ou les nouveaux associés soient agréés par les commanditaires à la majorité des voix. En ce cas, le capital social sera augmenté d'autant, sans qu'il y ait pour cela rien de changé dans la répartition des bénéfices nets ou des pertes.

Article 16°. Dans le cas où il ne resterait plus qu'un associé en nom collectif, celui-ci aura aussi le droit, s'il le préfère, de déclarer dans les trois mois du jour où il sera resté seul, qu'il n'entend pas continuer et qu'il dissout la Société.

Article 17°. Les articles qui précèdent seront applicables, au décès des nouveaux associés en nom collectif entrés dans la Société en remplacement d'associés en nom collectif décédés.

Expédition dudit acte de Société a été déposée : Le trente mars mil neuf cent aux greffes du Tribunal de commerce de Lyon et de la Justice de paix du troisième canton de Lyon ; Le trente-un mars mil neuf cent au greffe du Tribunal de commerce de Chambéry ; Et le deux avril mil neuf cent au greffe de la Justice de paix de Saint-Pierre-d'Albigny.

Pour extrait : A. BERLOTY

Annexe 4

V. Barbier, La Savoie industrielle, 1875, p.273-274.

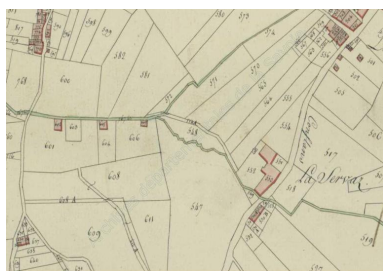
FABRIQUE DE TAFFETAS DE FRÉTERIVE. A sept kilomètres de Saint-Pierre-d'Albigny, au fond d'un frais vallon adossé à la montagne, se cache le petit village de Fréterive. C'est là que M. Dubettier, ancien maire de la localité, fonda en 1857 une fabrique pour le tissage de la soie. Après l'avoir exploitée fructueusement pour son compte pendant longtemps, il l'a louée à M. Baudon, de Lyon, qui entretient un contre-maître chargé de diriger cette petite usine.

Quoique dans des proportions beaucoup plus restreintes que sa voisine de St-Pierre, elle marche dans de bonnes conditions, et fait tout spécialement des taffetas noirs unis dans les prix de 4 fr. 75 centimes à 6 francs en maximum.

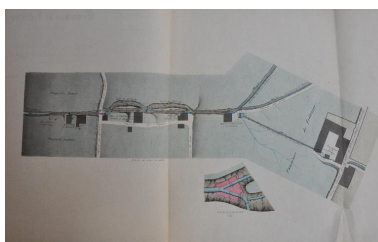
Le mouvement est donné par une roue hydraulique qui peut développer une force maximum de cinq chevaux. On ne s'occupe que du cannetage, dévidage et tissage. Les citâmes, envoyées toutes prêtes de Lyon, sont seulement mises sur le rouleau à l'usine. Vingt-huit métiers marchent constamment, et donnent chacun de 5 à 6 mètres d'étoffes par jour.

Les ouvrières gagnent de 4 fr. 25 à 1 fr. 40 cent. les apprenties, au nombre de six, 0,75 centimes par jour. Les ouvrières qui ne sont pas de la localité sont logées dans l'établissement, mais elles doivent toutes pourvoir à leur nourriture. On n'emploie pas d'enfants au-dessous de douze ans. Les heures de travail sont, comme à Saint-Pierre, de 5 à 7 heures en été, et de 7 à 8 en hiver. L'interruption de travail est de deux heures en toute saison. Les prix de façon sont calculés à raison de 33, 26 et 29 centimes, suivant la largeur de l'étoffe confectionnée. La production totale peut être évaluée à 36,000 mètres, et le montant des salaires à 15,000 fr. environ. On emploie également un homme pour donner les dernières façons, plier et emballer les pièces.

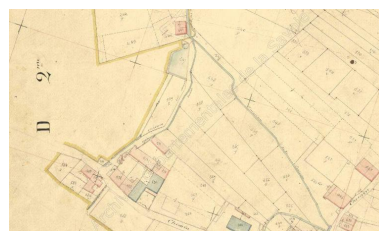
Illustrations



Cadastral napoléonien, Fréterive,
1809 Section D, feuille
unique (FR.AD073, L1008).
Autr. Clara Bérelle



Plan des artifices de la commune,
1865 (FR.AD073, 81S44).
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147302804NUCA

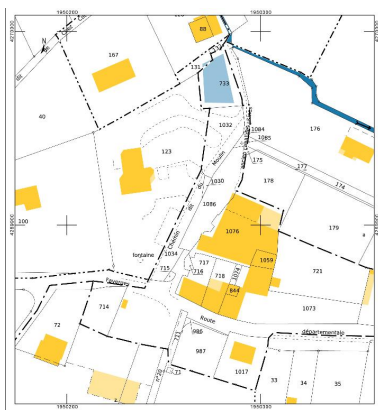


Premier cadastre français,
Fréterive, 1891, Section D,
feuille 3 (FR.AD073, 3P 7134).
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147302824NUCA

IVR82_20147302817NUCA



Cadastre rénové, Fréterive,
1935/1988, Section D, feuille
3 (FR.AD073, 3P 7135).
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147302825NUCA



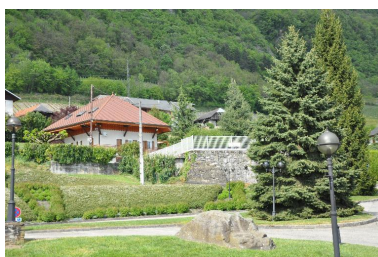
Cadastre actuel, 2014.
Autr. Clara Bérelle
IVR82_20147302826NUCA



Vue du site. Façade ouest.
Phot. Clara Bérelle
IVR82_20147302827NUCA



Façade est du bâtiment, une partie est
occupée par la mairie de Fréterive.
Phot. Clara Bérelle
IVR82_20147302828NUCA



Vue du moulin amont (IA73003440)
avec au premier plan l'ancien
réservoir de la fabrique de soie.
Phot. Clara Bérelle
IVR82_20147302821NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Patrimoine hydraulique de la Savoie : présentation de l'étude départementale (IA00141274) Rhône-Alpes, Savoie, Savoie

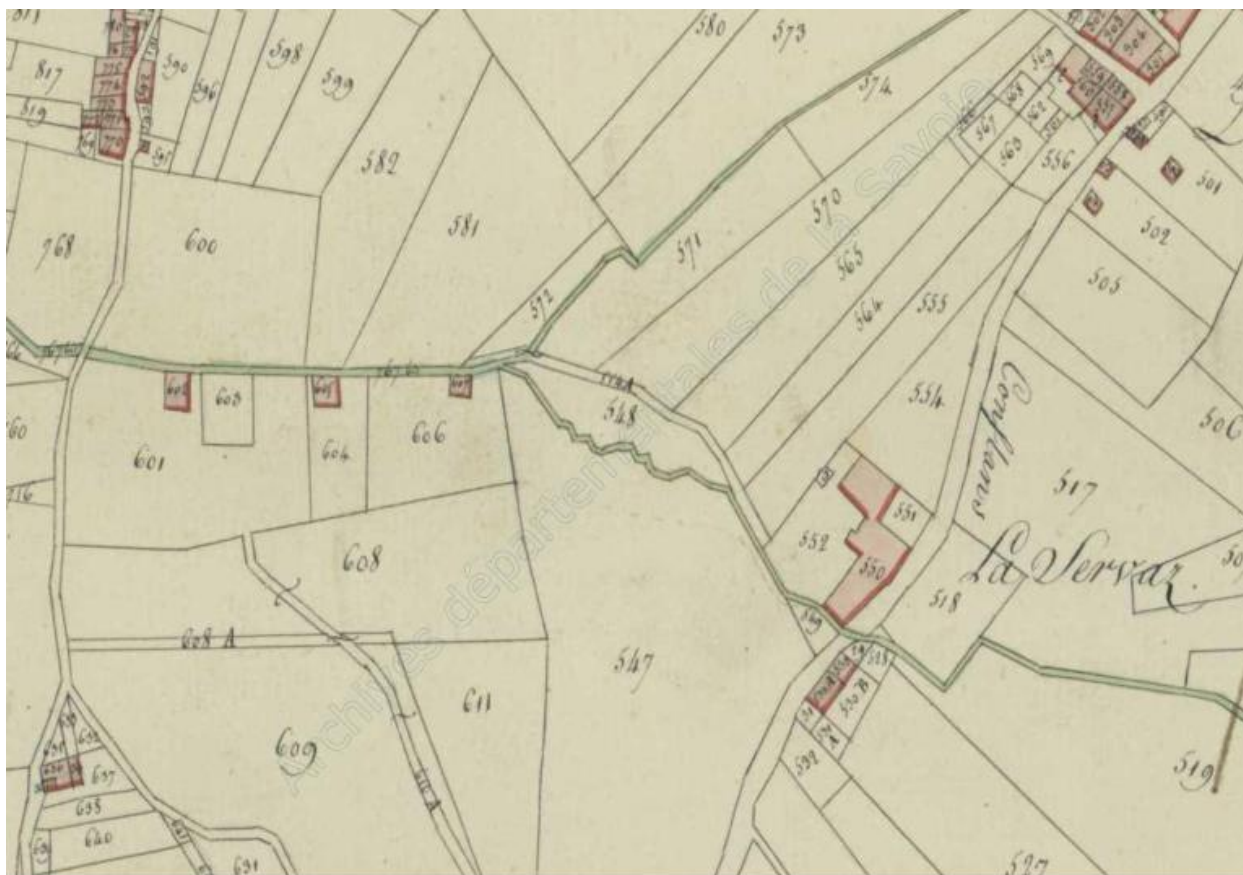
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Paysage du bassin-versant de l'Isère inférieure et du Val Gelon (IA73003401) Aiton, Albertville, Allondaz, Arbin, Arvillard, Betton-Bettonet, Bonvillard, Bourget-en-Huile, Bourgneuf, Chamousset, Chamoux-sur-Gelon, Champ-Laurent, Châteauneuf, Chignin, Cléry, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Cruet, Détrier, Étable, Francin, Fréterive, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteville, La Chapelle-Blanche, La Chavanne, La Croix-de-la-Rochette, La Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Le Pontet, Le Verneil, Les Marches, Les Mollettes, Mercury, Montailleur, Montendry, Monthion, Montmélian, Myans, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Planaise, Plancherine, Presle, Rotherens, Sainte-Hélène-du-Lac, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Jeoire-Prieuré, Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Pierre-de-Soucy, Saint-Vital, Tournon, Verrens-Arvey, Villard-d'Héry, Villard-Léger, Villard-Sallet, Villaroux.

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie



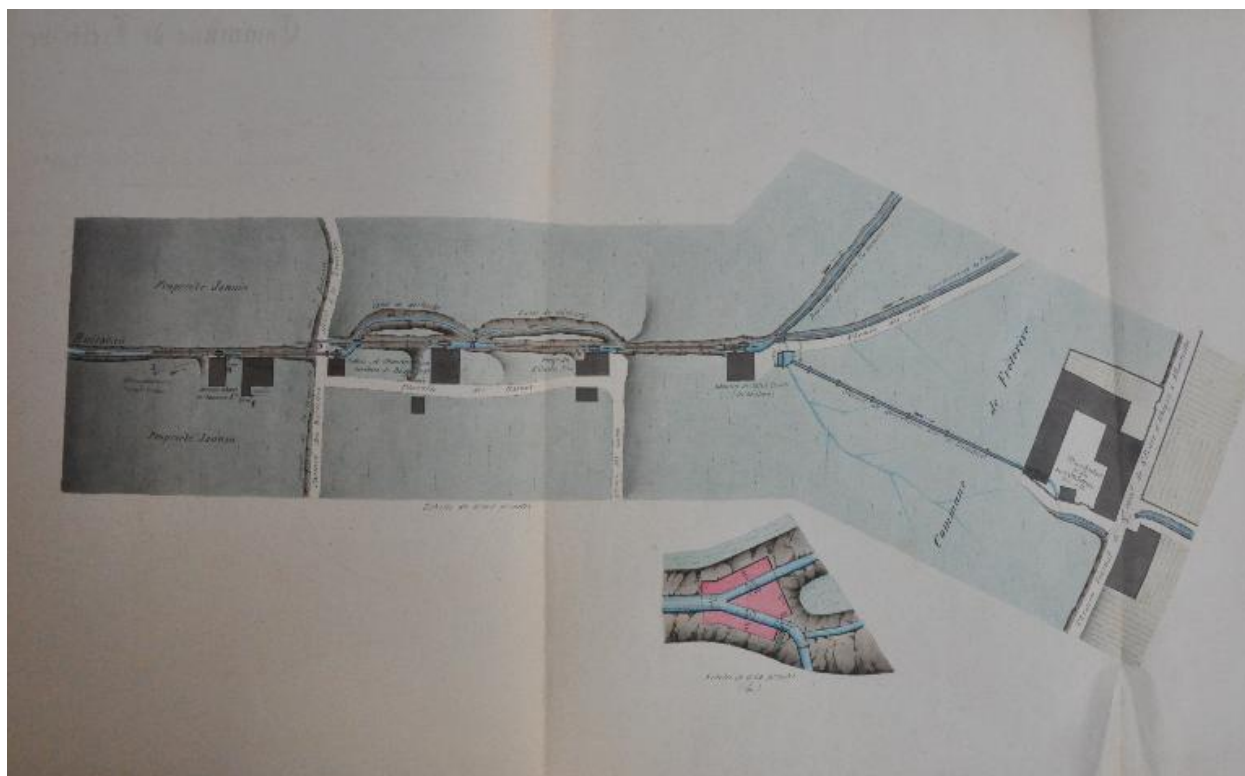
Cadastre napoléonien, Fréterive, 1809 Section D, feuille unique (FR.AD073, L1008).

IVR82_20147302817NUCA

Auteur du document reproduit : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



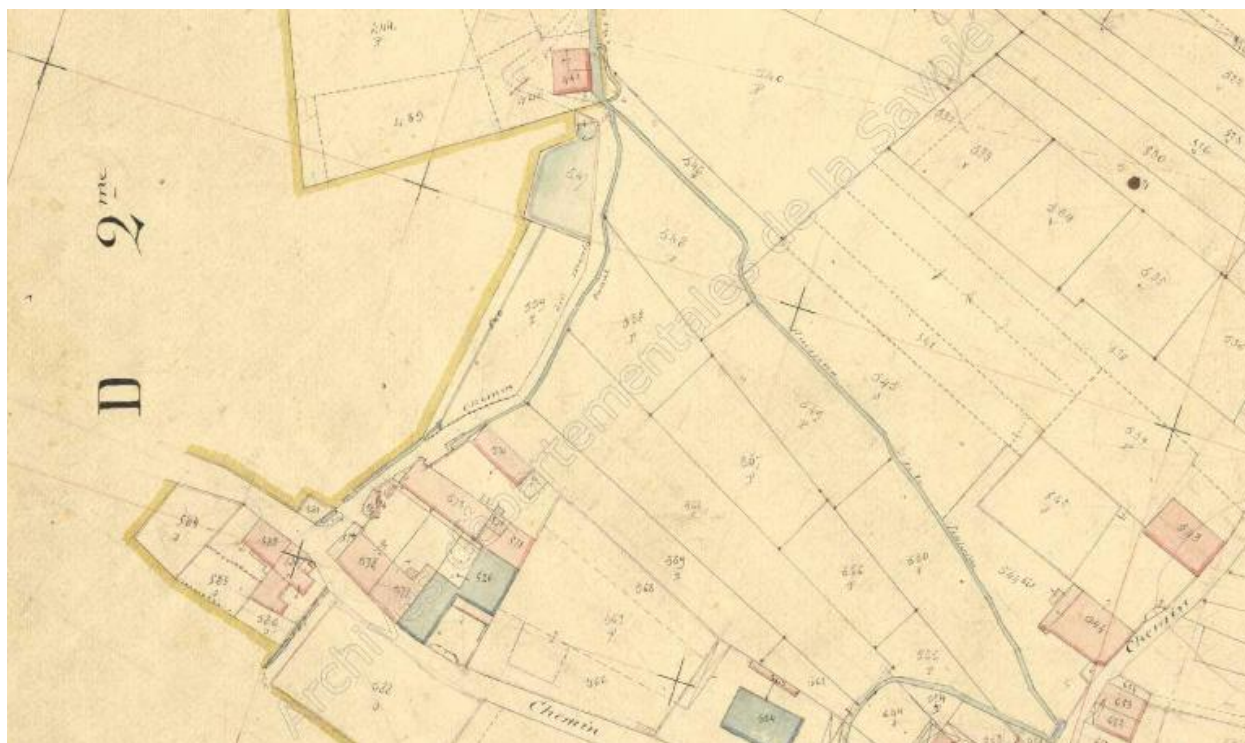
Plan des artifices de la commune, 1865 (FR.AD073, 81S44).

IVR82_20147302804NUCA

Auteur du document reproduit : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier cadastre français, Fréterive, 1891, Section D, feuille 3 (FR.AD073, 3P 7134).

IVR82_20147302824NUCA

Auteur du document reproduit : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie ; © Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

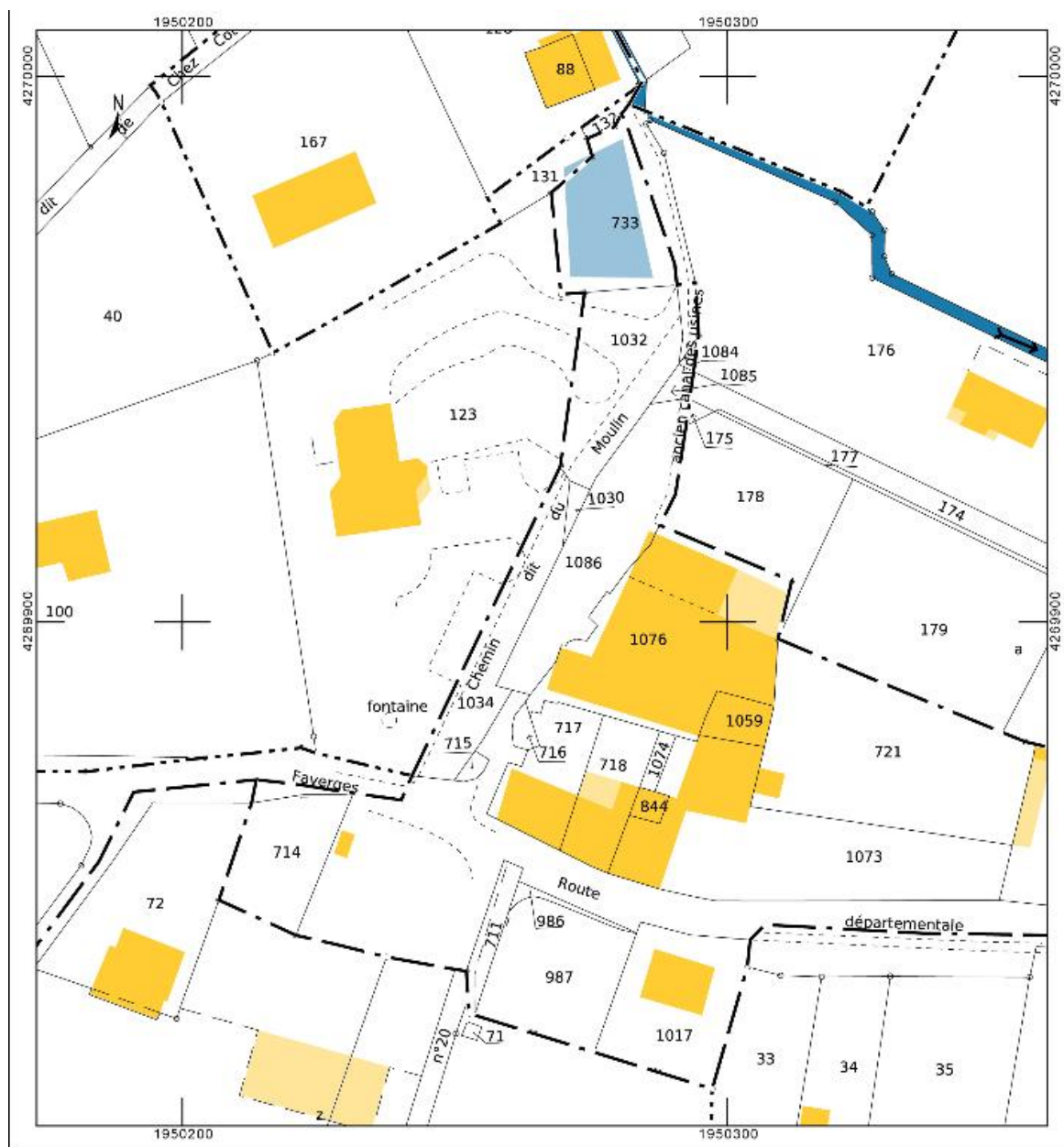


Cadastre rénové, Fréterive, 1935/1988, Section D, feuille 3 (FR.AD073, 3P 7135).

IVR82_20147302825NUCA

Auteur du document reproduit : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie ; © Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre actuel, 2014.

IVR82_20147302826NUCA

Auteur du document reproduit : Clara Bérelle

© Ministère des finances, CIDEF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du site. Façade ouest.

IVR82_20147302827NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est du bâtiment, une partie est occupée par la mairie de Fréterive.

IVR82_20147302828NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du moulin amont (IA73003440) avec au premier plan l'ancien réservoir de la fabrique de soie.

IVR82_20147302821NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation